Procès-verbal N°12 : Commission Football des Enfants

Réunion du :	**12/11/26**
À :	**10H00**
Présidence :	Mr Didier CASANADA
Présents :	Mme Martine JOLY, Mrs Léonard INNIANTONI, Sauveur ROMAGNOLE, Jean-Louis DELFIEU
Absents excusés :	Mme Nadine GRECO Mr Michel COLLADO
Assiste à la Réunion :	

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boite mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.
A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 11 du 05/11

Rappel

Concernant les clubs responsables d'équipes pour la FMI, Dans Footclubs : Il faut **absolument qu'un éducateur** soit renseigné pour chaque équipe, sinon les matchs n'apparaissent pas sur la tablette.

Concernant l'utilisation de la FMI, **le résultat de l'équipe qui a remporté les défis doit être noté sur la feuille FMI dans la partie "observation".**
Beaucoup de clubs ne le font pas : **ATTENTION au moment des classements.**

En cas de dysfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

Nous vous rappelons les modalités suivantes de U6 à U10/U11

- **Le club organisateur doit fournir une feuille de plateau, qui devra être complétée par l'ensemble des clubs participant au plateau.**
- **À l'issue du plateau, le club organisateur devra déposer la feuille dûment complétée sur la plate forme FAL afin qu'elle puisse être traitée par notre instance.**
- **Nous vous informons également des sanctions financières applicables en cas de non-respect de ces obligations :**

- **Tout club organisateur qui ne transmettra pas la feuille de plateau sur FAL sera sanctionné d'une amende de 30 euros.**
- **Tout club participant qui se déplacera sur un plateau sans compléter la feuille de plateau fournie par le club organisateur sera également sanctionné d'une amende de XX euros.**

- **L'équipe visiteuse refusant de remplir sa partie sera sanctionnée.**

RAPPEL de U6/U7 à U10/U11

LORS DE VOS RENOUVELLEMENTS POUR VOS ENGAGEMENTS, PENSEZ A BIEN NOTER LE NIVEAU DANS LEQUEL VOUS VOULEZ EVOLUER, BEAUCOUP DE CLUBS S'APPERCOIVENT APRES PARUTION QU'ILS SE SONT TROMPES DE NIVEAU : SOYEZ VIGILANT

Catégorie U12/U13

Report de match

U12 U13 D1 A
N° 79119055 Nîmes Ol / Mas de Mingue du 3 Octobre se jouera le samedi 28 novembre 2026

PITCH FEMININ
LES CLUBS AYANT DES U12/U13 FEMININES PEUVENT S'INSCRIRE POUR LA COUPE PITCH FILLE QUI AURA LIEU LE 9 JANVIER 2027 ENGAGEMENT PAR MAIL AUPRES DU DISTRICT.

Pour la Phase 2 en U12/U13, la commission va essayer de faire une poule uniquement féminine, les clubs désirant inscrire une équipe peuvent le faire dès à présent en envoyant un mail à la commission.

Les feuilles de défis (si pas note sur FMI) doivent être obligatoirement envoyées au secrétariat dès le lendemain de la rencontre, pour être pris en compte dans le classement.

Catégorie U12

REPORTS MATCHS non joués du 07/11 reportés au 28/11/26 (date de rattrapage)

- Vauvert / Castanet
- Vestric / S Levant
- Uchaud / Chusclan Laudun

Catégorie U10 à U10/U11

Pour simplifier les clubs, pour les plateaux : une feuille unique devra être envoyée par le club recevant par le FAL

RAPPEL : NIMES OL **U10 et U10/U11** / PLATEAUX à 14h00 **U8/U9** / Beaucaire 13h00 / Mas de Mingue 13h00

Catégorie U6 à U8/U9

Pour simplifier les clubs, pour les plateaux une feuille unique devra être envoyée par le club recevant par le FAL.

IL FAUT QUE LES PLATEAUX COMMENCENT IMPERATIVEMENT A L'HEURE PREVU POUR QUE LES RENCONTRES QUI SE JOUENT APRES PUISSENT DEMARRER A L'HEURE. ATTENTION S'IL Y A UN ARBITRE OFFICIEL IL VOUS FERA ARRETER LE PLATEAU.

Nîmes Castanet : Retrait des équipes de N Castanet des plateaux DE U6 à U11 en attente de licences suffisante pour participer aux plateaux

Les clubs qui veulent participer pour la rotation 3 au foot à 8 en U8/U9 peuvent le faire par mail auprès du District et le noter dans le FAL lors des engagements dans « COMMENTAIRES »

- **les plateaux seront organisés de cette façon**
- 1 / plateaux foot à 8 (U9 Uniquement)

jonglerie obligatoire (les feuilles de plateaux seront à télécharger sur le site du district)
Rencontres le samedi 14h00

- 2/ plateaux développement
- 3/ plateaux intermédiaire
- 4/ plateaux loisirs

(Diplôme de l'éducateur obligatoire pour U9 à 8)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président
Didier CASANADA



La Secrétaire de Séance
Nadine GRECO

